



Le patrimoine industriel : de l'histoire de l'Europe à la construction européenne. Un cas concret : la Wallonie

Par Jean-Louis Delaet,

Directeur du Bois du Cazier, à Marcinelle, et Président de Patrimoine industriel Wallonie-Bruxelles

Dans le cadre de l'impact de la Révolution industrielle sur cette histoire européenne partagée, la présente contribution met en exergue les potentialités patrimoniales existantes en Europe et plus particulièrement dans le sud de la Belgique, la Wallonie.

De l'histoire de l'Europe à la construction européenne

Avec la Christianisme, la Révolution industrielle est le deuxième phénomène ayant touché l'ensemble de l'Europe dans son histoire. De plus, les innovations techniques ont joué un grand rôle dans le rayonnement européen dans le monde entier et, par leur nature même, ont une dimension internationale : les produits et les machines s'échangent, mais également les hommes se rencontrent.

Enfin, c'est sur une base industrielle que s'est fondée la construction européenne avec la création en 1951 de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA).

Significatif de l'histoire commune de l'Europe.

Par le biais du patrimoine industriel, on touche des domaines aussi divers que l'histoire, la géographie, les techniques, l'aménagement du territoire, l'architecture, la sociologie ou encore l'échange des connaissances et des savoir-faire, les migrations...

Des gisements charbonniers partagés

En premier lieu, résultats de facteurs géologiques naturels, les gisements charbonniers ne respectent pas les frontières politiques. Ainsi le sillon houiller de l'Europe du Nord-Ouest part de l'Angleterre, traverse le nord de la France, la Belgique, le sud des Pays-Bas et finit dans l'ouest de l'Allemagne ; le bassin lorrain est commun à la France et à l'Allemagne ; le gisement de Silésie se partage entre la Pologne et la République tchèque.

Certains de ces gisements ont d'ailleurs suscité les appétits de pays belligérants d'une époque heureusement révolue.

Des échanges multiples

L'industrialisation a touché tous les pays ou presque. Les échanges d'influence ont marqué l'Europe dans un mouvement d'Ouest en Est. Ainsi, la Révolution industrielle, née en Angleterre au XVIIIème siècle, franchit assez rapidement la Manche pour gagner le continent et particulièrement le sud de la Belgique. Là, les entrepreneurs adaptent les techniques anglaises aux spécificités locales et solutionnent ainsi le problème de l'exhaure des eaux qui contrariait l'essor de l'exploitation charbonnière.

A l'image de l'anglais John Cockerill qui exporte de Liège ses machines à vapeur, les Belges contribuent à l'essor des régions du Nord-Pas-de-Calais en France et de la Ruhr en Allemagne. Les Allemands essaient de même dans toute l'Europe centrale et s'appuient sur les innovations de leurs ingénieurs pour développer la production de l'acier.

A la fin du XIXème siècle, tous se retrouvent en Russie pour participer à la mise en valeur des bassins du Donbass et de l'Oural.

De la globalité de cet essor industriel

A côté du charbon et de l'acier, indissociables de la puissance économique jusqu'au second conflit mondial, il y a aussi les chemins de fer, les constructions mécaniques, la métallurgie des non-ferreux, les verreries, le textile, la chimie... sans oublier bien entendu l'électricité qui marque à son tour l'essor industriel.

Les établissements d'enseignement jusqu'au plus haut niveau caractérisent de bonne heure ce développement industriel. Ce développement marque aussi les capitales et les grandes villes avec la prospérité des industries manufacturières et enfin les grands ports, leurs chantiers navals et leurs docks, par lesquelles s'importent les matières premières et s'exportent les produits finis.

Du migrant à une nouvelle citoyenneté

L'industrie a nécessité beaucoup de main-d'œuvre. Les populations locales sont vite insuffisantes et ont fait appel à des travailleurs venus d'horizons proches ou lointains. Les Italiens sont présents un peu partout, les Irlandais en Grande-Bretagne, les Polonais particulièrement en France et en Allemagne, ensuite viendront les Portugais, les Espagnols, les Yougoslaves et les Grecs.

Ces dernières décennies ont vu l'arrivée de nouveaux migrants d'au-delà des frontières naturelles de l'Europe : Turcs et Maghrébins.

De nombreux descendants de ces émigrants vivent toujours dans les pays d'accueil et participent désormais à la vie économique, sociale, culturelle ou politique par l'accession à leur nouvelle citoyenneté.

A l'origine de la construction européenne

La CECA, qui regroupe six pays, Allemagne de l'Ouest, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, a pour objectif en 1952 de créer un marché unique du charbon et le l'acier. Le traité fondateur, conclu pour une durée de 50 ans, précède et annonce la naissance de la Communauté économique européenne (CEE) et plus tard de l'Union européenne.

A côté de ses objectifs économiques, la CECA a développé des actions de types social visant à améliorer les conditions de bien-être des travailleurs notamment par la création en 1957 d'un organe permanent pour la sécurité du travail dans les mines suite à la tragédie du Bois du Cazier en Belgique

qui fit 262 victimes originaires de 12 pays européens, majoritairement italiens.

Englobant aussi bien les patrimoines immobilier et mobilier

Par le biais du patrimoine industriel et technique, des sites ou des musées sont autant de témoignages qui méritent d'être valorisés dans le cadre de cette histoire partagée. Leur naissance et leur développement sont souvent le fait de groupes de citoyens sensibles à leur environnement. Ces groupes regroupent souvent d'anciens ingénieurs ou travailleurs occupés sur ces anciens sites.

La définition du patrimoine industriel

Ce patrimoine englobe :

- des bâtiments et des machines,
- des ateliers, des moulins et des usines,
- des mines et des carrières,
- des entrepôts et des magasins,
- des centres de production et de distribution de l'énergie,
- des structures et des infrastructures de transport

aussi bien que des lieux utilisés pour des activités sociales en rapport avec l'industrie : habitations, lieux d'éducation, sièges sociaux, châteaux de directeur ou encore maisons du peuple...

La période historique la plus intéressante s'étend bien entendu des débuts de la Révolution industrielle jusqu'à aujourd'hui, soit principalement le XIXe siècle et la première moitié du XXe siècle, sans négliger pour autant les racines proto-industrielles.

Les sites classés au patrimoine national : l'exemple français

Des sites ont fait l'objet de protection et de classement selon les législations en vigueur dans les pays respectifs. Si on prend l'exemple de la France, selon les chiffres disponibles en 2008, pour les mines de charbon, 26 protections ont été opérées. L'objet de ces protections varie beaucoup d'un site à l'autre mais les chevalements protégés seuls, sans qu'une attention ait été portée aux autres édifices qui composaient le carreau de la mine, l'emportent largement. De même, la protection n'englobe que rarement les crassiers ou terrils quand ils existent.

Quant aux sites sidérurgiques, au nombre d'une soixantaine, ils constituent en France le noyau dur de la protection du patrimoine industriel mais avec une particularité : hormis les hauts-fourneaux au coke de la Voulte-sur-Rhône en Ardèche et le haut-fourneau d'Uckange en Moselle, les autres sites classés produisaient de la fonte au bois et sont donc antérieurs à la Révolution industrielle !

Les sites classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Le Comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO prend en compte la qualité intrinsèque des sites, à savoir leur unicité et leur authenticité. Sur le plan de la liste du Patrimoine mondial, le patrimoine industriel et tech-

nique est une catégorie relativement peu présente. En effet, si on recense les sites industriels et les villages ouvriers classés en Europe, on en dénombre respectivement 11 et 5, particulièrement présents en Grande-Bretagne, pays de naissance de la Révolution industrielle.

C'est peu sur les 911 biens culturels ou naturels considérés par le Comité du Patrimoine mondial en 2010 comme ayant une valeur universelle exceptionnelle. Les exemples souvent cités des salines royales d'Arc et Senans en Franche-Comté, d'Ironbridge Gorge dans les West-Midlands en Grande-Bretagne ou encore de la mine Zollverein dans la Ruhr et du site sidérurgique sarrois de Völklingen en Allemagne sont donc exceptionnels.

Le patrimoine mobilier dans les musées des sciences et des techniques

L'extension de notre intérêt, pour cette histoire partagée, au patrimoine technique mobilier met aussi en évidence les différentes pièces ou instruments qui ont joué un rôle important dans le développement industriel. Dans les situations les plus favorables, ces pièces font l'objet de mesures de protection particulières, ou sont reprises dans la liste des biens à protéger selon les législations en vigueur.

Il s'agit des conservatoires des institutions scientifiques et des musées des techniques. Nous pensons au Science Museum à Londres, au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) à Paris, au Musée de la Science et de la Technique Leonardo da Vinci à Milan ou encore à la Maison de la Métallurgie à Liège et à l'Industriemuseum à Chemnitz en Saxe.

D'autre part, existent également les centres de culture scientifique regroupés au sein de réseaux comme l'Office de Coopération et d'Information muséographique (OCIM) en France ou PISTe en Belgique francophone dont nous parlons plus loin. www.ocim.fr

Les réseaux de patrimoine industriel au niveau européen

Des associations et des réseaux s'occupent de ce type de patrimoine, et constituent autant de points d'ancrage ou de possibilités de mise en parallèle. Ils peuvent servir aussi de relais à notre projet d'histoire partagée ou pour tout autre développement.

The TICCIH- The International Committee for the Conservation of Industrial Heritage

Au niveau international, le patrimoine industriel au sens large est pris en charge par une section d'ICOMOS, le Conseil international des Monuments et Sites, le TICCIH seul réseau mondial de spécialistes du patrimoine industriel. Le TICCIH est fondé officiellement en 1978 à l'occasion d'un congrès à Stockholm mais prend en fait son origine dans la création de l'Ironbridge Gorge Museum Trust en 1973 et l'organisation d'un premier congrès au Deutsches Bergbau Museum à Bochum en 1975. Le développement du TICCIH s'est axé sur la tenue tous les 3 ans de conférences plénières itinérantes en Europe et en Amérique du Nord. La dernière s'est tenue à Freiberg en Saxe en 2009.

www.ticcih.org

Il y a aussi la Fédération européenne des Associations du Patrimoine industriel et technique, l'E-FAITH, qui est une plate-forme visant à promouvoir la coopération entre les associations sans but lucratif et de bénévoles.

www.e-faith.org

Pour sa part, le patrimoine technique est étudié par une section spéciale de l'Union internationale d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques, l'ICOHTEC.

Les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe : la Route du fer en Europe centrale

Le programme des Itinéraires culturels est né au sein du Conseil de l'Europe en 1987 avec la volonté de démontrer, à travers le voyage dans l'espace et dans le temps, que le patrimoine des pays européens constitue en fait une histoire commune. Ces itinéraires permettent d'illustrer concrètement les valeurs fondamentales que sont les droits de l'homme ainsi que la diversité et l'identité culturelle européenne par delà les frontières et les siècles.

Une agence technique de réalisation, l'Institut européen des Itinéraires culturels, créé en 1998, instruit les nouveaux projets et assure le suivi et la liaison entre les partenaires. Il y a actuellement 27 itinéraires dont un seulement est consacré au patrimoine industriel. www.coe.int

Partant de la ville de Leoben-Donawitz en Autriche, qui abrite une université des mines et de la métallurgie, la Route du Fer en Europe centrale parcourt depuis 2007 les témoignages de l'extraction du minerai, des centres de productions du fer et de l'acier ainsi que des musées d'Allemagne, d'Autriche, de Hongrie, d'Italie, de Pologne, de la République tchèque, de Slovaquie et de Slovénie.

L'ERIH- The European Route of Industrial Heritage

L'ERIH, The European Route of Industrial Heritage, est un réseau d'informations touristiques sur la culture et l'héritage industriels qui propose actuellement plus de 850 sites dans 32 pays d'Europe dont 77 sont des points d'ancrage et forment le cœur des itinéraires proposés par l'ERIH. Chacun des sites est rattaché à l'une des 10 routes thématiques qui présentent la diversité de l'histoire industrielle et ses origines partagées dont un sur les mines et un autre sur le fer et l'acier.

De plus 13 itinéraires régionaux relient des sites voisins qui permettent d'approfondir l'histoire de territoires emblématiques comme le sud du Pays de Galles, la Ruhrgebiet ou la Sarre-Lorraine-Luxembourg.

www.erih.net

Récemment, des musées de la mine de Grande-Bretagne, le National Coal Mining Museum à Wakefield, de France, le Centre Historique Minier de Lewarde, de Belgique, le Bois du Cazier, et d'Allemagne, le Bergbau Museum déjà cité, ont décidé du principe de la constitution d'un réseau.

Par extension, on peut aussi citer The Association of European Migration Institutions qui regroupe 41 structures particulièrement du Nord de l'Europe dont la thématique première est l'émigration. www.aemi.dk

Euracom- Association des Régions minières d'Europe

L'Association des Régions minières d'Europe a été créée à Bruxelles en 2007 partant du constat que les anciennes ou actuelles régions minières du continent sont confrontées à des problèmes à la fois communs et spécifiques. Elle a pour origine l'Association des Communes minières de France qui agit depuis 1990 pour la réhabilitation urbaine et la valorisation du patrimoine culturel des bassins miniers.

Les problématiques mises en évidence par Euracom résultent des conséquences de la fermeture progressive ou définitive des mines. La transformation des friches minières est un enjeu majeur pour le développement local car elles représentent un potentiel important tant foncier que patrimonial.

Euracom développe des projets dans le cadre des programmes européens Interreg III et IVC, Rechar ou Phoenix. Des communes de 9 pays en sont partenaires, outre la France : l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie.

Pour une histoire partagée

Dans notre démarche d'histoire partagée, il s'agit de déterminer les témoins tangibles de cette épopée industrielle et technique ; lesquels témoins, s'engageraient dans cette dynamique et feraient l'objet d'une valorisation auprès du public scolaire.

Beaucoup de sites ou de musées ont marqué une volonté d'ouverture vers le monde scolaire mais celle-ci est parfois handicapée par la difficulté du dialogue avec les enseignants sur des matières relativement pointues comme l'histoire industrielle.

Pour cette nouvelle mise en valeur de leur histoire, une solution ou une valeur ajoutée pour les sites de patrimoine industriel, serait de s'impliquer dans les relations intergénérationnelles. La plupart de ces sites développent une approche pédagogique pour les jeunes. Parallèlement, ils entreprennent un travail de mémoire à partir de la transmission de l'expérience des anciens. Il s'agirait peut-être de mettre mieux en relation ces deux démarches.

Un cas concret : Le patrimoine industriel en Wallonie

La Révolution industrielle du XIXe siècle a touché principalement le sud de la Belgique, la Wallonie, et particulièrement son sillon minier Haine-Sambre-et-Meuse. Il faut aussi rappeler que Bruxelles était la principale région du royaume en termes d'emplois manufacturiers, alors que la Belgique était la quatrième puissance industrielle du monde.

Les opérateurs publics

Sur un plan fonctionnel, la Région wallonne, qui joue depuis quelques années un rôle majeur auprès des opérateurs de sites culturels ou touristiques, a confié la gestion de son patrimoine propre à deux organismes : l'Institut du Patrimoine wallon (IPW) et le Commissariat général au Tourisme (CGT). Il faut aussi préciser que beaucoup de ces sites, particulièrement relevant du patrimoine industriel, bien qu'appartenant au domaine public, ont une gestion privée sous la forme d'association sans but lucratif (Asbl), plus souple qu'une gestion en direct de la Région.

L'Institut du Patrimoine wallon (IPW)

Créé en 1999, l'IPW remplit diverses missions : assurer la transmission du savoir-faire dans les métiers du patrimoine sur le site de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu, en Province de Liège, ou assurer le travail de sensibilisation, de publication et de promotion du patrimoine, notamment à l'occa-

sion des Journées du même nom. Il valorise aussi les monuments qui sont propriétés de la Région wallonne et mène des opérations immobilières.

L'IPW assure enfin une mission d'assistance aux propriétaires publics ou privés de biens classés. Il a travaillé sur neuf monuments de patrimoine industriel : moulins, fours à chaux, anciennes brasseries... Par l'arrêté du Gouvernement du 23 mars 2006, l'Institut s'est vu confier la charge d'autres biens classés supplémentaires comme le site minier de Bois-du-Luc, les ascenseurs du Canal du Centre ou le Triage-lavoir de Péronne-lez-Binche tous en Hainaut. www.institutdupatrimoine.be

Le Commissariat général au Tourisme (CGT)

Les missions du CGT ont été redéfinies dans le décret relatif à l'organisation du tourisme du 27 mai 2004. Bien entendu, il est chargé d'organiser ou de promouvoir le tourisme en Région wallonne, mais aussi de gérer les infrastructures touristiques, propriétés régionales, dont la liste est arrêtée par le Gouvernement. Les anciens sites miniers de Blegny Mine en Province de Liège ou du Bois du Cazier en Hainaut entrent ainsi dans son giron. www.cgt.tourismewallonie.be

Les associations

Certains sites sont reconnus et subventionnés comme musées ou institutions muséales (Décret du 17 juillet 2002). D'autres ou parfois les mêmes ont également le titre d'Attractions touristiques (Décret du 1^{er} avril 2004). Ils se sont regroupés en associations et groupes de pression.

Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles (PIWB)

PIWB fédère les sites et associations d'archéologie industrielle et exerce une action de coordination et de promotion en faveur des organismes et des personnes qui consacrent leurs activités à ce domaine. Après presque 25 années d'existence, le dernier numéro de son bulletin trimestriel, n°69-70 avril-septembre 2007, sous la forme d'un bilan, marque la volonté de renouveau. L'association adopte un programme d'activités pour se donner un nouvel élan. Sa priorité est le changement de ses supports de communication pour mieux développer ses actions d'information et de sensibilisation.

La nouvelle équipe s'est investie dans ce défi que représentait le passage du papier au numérique. Ce processus de transformation a vu la réalisation de :

- un site WEB régulièrement mis à jour par le Centre d'Archives et de Documentation sur l'Industrie charbonnière (CLADIC). L'arborescence du site offre plusieurs possibilités de consultation : la bibliothèque, les publications, l'agenda et les liens. Un moteur de recherche sera bientôt opérationnel.
- une newsletter électronique paraît huit fois par an et est envoyée aux membres et à toute personne susceptible d'être intéressé par ses objectifs.
- une revue annuelle de 80 pages plus fouillée et étoffée que l'ancien bulletin trimestriel avec des articles de fond.

www.patrimoineindustriel.be

Musées et société en Wallonie (MSW)

Fondée en 1998, MSW a pour objet la mise en place d'un réseau de concertation des institutions muséales, la promotion d'échanges avec d'autres associations professionnelles et aussi la participation aux réflexions menées en matière d'emploi dans le secteur socio-culturel. Lors d'un forum que MSW organisa, il émergea le besoin de créer en 2009 un réseau pour toutes les institutions qui s'intéressent au Patrimoine industriel, scientifique et technique.

PISTe est donc né et l'un de ses premiers buts est d'amplifier le travail réalisé dans le cadre de l'inventaire des collections développé par le réseau de partage des données « Accès informatisé aux Collections des Institutions muséales » (AICIM) et plus particulièrement sa fiche et son thesaurus industriel, scientifique et technique. www.msw.be

La candidature des quatre sites miniers majeurs de Wallonie

Figurer sur la prestigieuse liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO est un titre convoité. Les quatre ascenseurs hydrauliques du Canal historique du Centre (Province de Hainaut) y sont repris depuis 1998 et les sites, qui attendent dans « l'antichambre » que représente la liste indicative, sont nombreux.

La Région wallonne a proposé en 2008 le classement des quatre sites miniers majeurs que sont le Grand Hornu dans le Borinage, Bois-du-Luc dans la région du Centre, le Bois du Cazier au pays de Charleroi et Blegny sur les hauteurs de Liège. Cette candidature est aussi la reconnaissance du travail accompli par tous ceux qui ont œuvré à la sauvegarde de ces sites, parfois dans des conditions difficiles, animés d'une volonté inébranlable de préserver ce patrimoine industriel et social.

Le patrimoine houiller wallon rencontre pleinement le critère II du Patrimoine mondial de l'UNESCO: « Témoigner d'un échange d'influences considérables pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ».

Dans les domaines technologique, social et architectural, ces sites miniers représentent un lieu de confluence culturelle qui a assimilé des éléments d'origine très diverse et qui a exercé une influence considérable dans l'Europe et le monde :

- Du point de vue technologique, les mines, exploitées dès le Moyen âge, ont intégré des techniques venues de toute l'Europe, notamment des procédés britanniques à la Révolution Industrielle. Mais le charbonnage wallon est devenu un modèle international, imité notamment en Russie et en Chine. Les Ecoles des Mines ont formé des ingénieurs du monde entier.
- Du point de vue social, les charbonnages wallons sont un lieu multiculturel, à cause de l'immigration de la main-d'œuvre polonaise, italienne, espagnole, grecque, marocaine ou turque.
- Du point de vue architectural, deux sites, le Grand-Hornu et Bois-du-Luc, cristallisent d'importants courants internationaux d'architecture et d'urbanisme.

Le patrimoine charbonnier ressortit également au critère IV : « Offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ».

Les quatre sites miniers sont en effet un microcosme de la Révolution industrielle sous son double aspect technologique et social. Les différentes étapes de l'évolution technologique sont toutes représentées, de même que l'évolution des relations sociales, du paternalisme aux luttes ouvrières.

www.sitesminiersmajeursdewallonie.be

L'architecture : Le Grand Hornu

Le site du Grand Hornu, près de Mons, est une œuvre architecturale de grande qualité érigée par Henri Degorge entre 1810 et 1830. Il reflète l'audace et l'inventivité de capitaines d'industries qui, en visionnaires, construisent les « cathédrales » d'une nouvelle religion qui conduira la Belgique à la seconde place des pays les plus industrialisés au monde ! Le style néo-classique de l'architecture ainsi que la reconversion du lieu dans le domaine du design, des arts appliqués et de la création contemporaine en font aujourd'hui un exemple unique.

Le projet contemporain, élaboré entre 1984 et 1989, a vu son couronnement en 2002 par l'ouverture du Musée des Arts Contemporains (MAC's). Ce dernier s'est installé dans les parties anciennes mais aussi dans les nouveaux volumes dus à l'architecte Pierre Hebbelinckx. Son objectif, défini par la Fédération Wallonie-Bruxelles, est de présenter l'état de la création artistique sous tous ses aspects.

Quant à elle, l'Asbl Grand Hornu Images, créée par la Province de Hainaut, à la base de la réflexion initiale sur le devenir du site, explore le champ des relations entre l'art et l'industrie. Chacun des partenaires développe son projet propre sur ce site commun. www.mac-s.be www.grand-hornu.be

La vie sociale : Bois-du-Luc

Ce site constitue un exemple presque intact d'une cité minière du XIX^{ème} siècle. Il est un témoignage remarquablement conservé d'une ingénierie sociale particulièrement subtile. Le site est l'expression concrète d'un paternalisme, qui vise à encadrer la vie sociale de l'ouvrier et de sa famille depuis sa naissance jusqu'à sa mort afin d'assurer le bien-être mais aussi le contrôle des travailleurs. Au charbonnage répond une cité qui, au fil du temps, deviendra un modèle complet de village industriel. Les ouvriers se nourrissent, se délassent, se soignent, s'instruisent et prient dans l'enceinte d'un village surveillé depuis la maison directoriale.

Depuis 1983, l'Ecomusée régional du Centre y a pour mission d'animer le patrimoine ethnologique de ce bassin industriel entre Mons et Charleroi. Classé en 1996, propriété régionale, l'Ecomusée est cédé par emphytéose à l'Asbl du même nom.

L'Institut du Patrimoine wallon évalue les possibilités d'y implanter un centre d'archives industrielles depuis que l'Asbl Sauvegarde des Archives industrielles du Couchant de Mons (SAICOM) s'y est également installée. Les 2 associations travaillent ensemble pour la conservation et la numérisation des archives industrielles des bassins hennuyers du Borinage et du Centre. www.ecomuseboisduluc.be

La Mémoire : Le Bois du Cazier

Le Bois du Cazier, à Marcinelle près de Charleroi, illustre la mémoire, la condition et l'immigration ouvrière. Grâce au travail de sensibilisation mené autour de la catastrophe du 8 août 1956 et à la tradition des commémorations qui se perpétuent chaque année, nul ne peut plus ignorer la puissance de ce patrimoine immatériel ancré dans la mémoire collective. La dureté du travail de mineur et les conditions de vie de ces « gueules noires » contribuèrent à faire de la Wallonie une terre prospère. Outre les espaces consacrés à la tragédie, la présence sur le site des musées de l'Industrie et du Verre, achève de faire du Bois du Cazier une vitrine du savoir-faire humain, de ses réussites mais aussi de ses dérives...

L'année 2006, cinquantième anniversaire de la tragédie minière, a vu la fin du programme de requalification du site avec l'inauguration du Mémorial aux Victimes et l'implantation du musée du Verre complétant ainsi la triologie des secteurs industriels de l'ancien « pays noir » : charbon - fer - verre, l'espace 8 août 1956 et musée de l'Industrie datent eux de 2002. Les forges et la fonderie animent également le site; et l'aménagement de chemins et d'un observatoire sur les terrils complète l'attraction.

Le Bois du Cazier a adhéré en 2007 à la « Coalition internationale des Sites de Conscience », dont le siège est à New York, qui regroupe des musées qui s'interrogent sur des thèmes tels que la guerre, le totalitarisme ou le travail non seulement dans le passé mais aussi aujourd'hui. La participation à ce réseau est l'occasion pour le ce site de devenir acteur dans un débat citoyen autour de la sécurité du travail et des migrations.

www.leboisducazier.be

Le savoir-faire : Blegny-Mine

Blegny-Mine présente surtout la particularité d'avoir connu l'exploitation industrielle la plus longue puisque celle-ci n'a pris fin qu'en 1980. Il représente une opportunité unique pour le public d'appréhender le savoir-faire technique et de compléter sa découverte de deux siècles d'industrie houillère par la visite d'une exploitation datant de l'immédiate après-guerre, dotée des outils les plus modernes, ainsi que d'une première installation, également intacte, remontant à la seconde moitié du XIXe siècle. Last but not least, chacun pourra sur place poser l'acte symbolique de « descendre au fond » comme l'ont fait, et continuent à le faire de par le monde, des centaines de milliers de mineurs.

Le site minier liégeois présente ainsi une attraction unique et exceptionnelle : la descente dans les galeries souterraines d'un charbonnage authentique. Ouvert au public dès le lendemain de la cessation de son activité économique, les visiteurs peuvent également découvrir un musée de la mine, au Puits Sainte-Marie, et découvrir le biotope du terril voisin dans le cadre du Pays des terrils. **www.blegnymine.be**.

Le dossier des quatre sites miniers majeurs de Wallonie a été introduit en janvier 2009 auprès du Comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans le cadre de son analyse, ICOMOS a déposé une demande de complément d'informations. Il est notamment demandé de détailler l'analyse comparative qui met en avant les critères sur base desquels les quatre sites mériteraient un classement ainsi qu'un plan de gestion. La décision finale sera prise en juin 2012 par le Comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO.